



Réunion Comité de Rivière du Contrat de Rivière Haute-Sûre

COMPTE RENDU	DATE 01/12/2008	HEURE 19H30 A 21H30	LIEU ESCH-SUR-SURE MAISON DU PARC NATUREL
---------------------	---------------------------	-------------------------------	--

REUNION ORGANISEE PAR	Contrat de Rivière Haute-Sûre		
TYPE DE REUNION	Réunion ordinaire du Comité de Rivière		
ANIMATEUR	M. SCHMITZ Claude		
SECRETAIRE			
PARTICIPANTS	M. ALBERS René	Commune de Boulaide	
	M. BORMANN Pierre	Commune de Neunhausen	
	M. CLESSE Lucien	Baureninitiativ Öwersauer	
	M. CLESSE Lucien	Commission Consultative PNHS	
	M. ELSER Frank	Parc Naturel de la Haute-Sûre	
	M. ENGEL Fred	Entente des Syndicats d'Initiative du Lac	
	Mme GAASCH Gaby	Commune Lac de la Haute-Sûre	
	M. KINTZELE Gilles	Commune d'Esch-sur-Sûre	
	M. KLARES Erny	Auberge de Jeunesse de Lultzhausen	
	M. KRAUS Georges	Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre	
	M. KREMER Paul	Administration des Eaux et Forêts – Conservation de la Nature	
	M. LENTZ Jean-Paul	Administration de la Gestion de l'Eau – Service Régional Nord	
	M. MAJERUS Servais	Commune de Wahl	
	M. PHILIPPE Roland	Administration des Ponts et Chaussées – Division des Services Régionaux de Diekirch	
	M. POST Jemp	Pêcheurs sportifs du Lac de la Haute-Sûre	
	M. SCHAACK Paul	Commune de Rambrouch	
	M. SCHAACK Paul	Syndicat de Dépollution des Eaux Résiduaire du Nord	
	M. SCHMIDT Gérard	CRP-Gabriel Lippmann	
	M. SCHMITZ Claude	Parc Naturel de la Haute-Sûre	
EXCUSES	M. ABEN Frank	Administration des Services Techniques de l'Agriculture	
	M. BECKER Jean-Marie	Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs	
	M. BRACHMONT Robert	Syndicat d'Initiative de Liefrange	
	M. GILLES Didier	Administration des Ponts et Chaussées – Division des ouvrages d'art	





	<p>M. FEYERSTEIN Joël M. FIDLER Marc M. GAASCH Marco Mme HUCK Viola M. LAURES Alain M. MATHAY Jean-Paul M. NEU Jean-Pierre M. PAULY Charles M. RIES Christian M. STREVELER Erny M. TURPEL Jules Mme VERSCHEURE Patrice</p>	<p>Syndicat d'Initiative de Neunhausen Centrale Paysanne Chambre d'agriculture CRP Henri Tudor Groupement forestier Wiltz Commune de Goesdorf Commune de Winseler Musée National d'Histoire Naturelle Groupement forestier de Wiltz Commune de Heiderscheid Maison de l'Eau de l'Attert asbl</p>
<p>DOCUMENTS DISTRIBUES ET/OU ANNEXES</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Ordre du jour✓ Rapport d'activités Bureau✓ Fiches projets✓ Convention PNHS – CRHS✓ Présentation Powerpoint✓ Fiche résumé CRP-Henri Tudor	



Rubriques à l'ordre du jour

[TEMPS IMPARTI]
15 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
RAPPORT D'ACTIVITES BUREAU

[PRESENTATEUR]
M. KINTZELE GILLES

DISCUSSION
<p>M. KINTZELE Gilles accueille les membres du Comité de Rivière et excuse les personnes empêchées. Il accueille spécialement M. PHILIPPE Roland de l'Administration des Ponts et Chaussées – Division des Services Régionaux de Diekirch, nouvellement membre du Comité de Rivière.</p> <p>M. KINTZELE Gilles présente ensuite le rapport d'activités du Bureau du Comité de Rivière (cf. Rapport d'activités).</p> <p>Il souligne que le Bureau est entré en contact également avec le SEO et qu'une réunion de concertation, concernant l'éventuelle participation de la SEO au Comité de Rivière, est prévue pour le 11 décembre 2008.</p> <p>Il insiste également sur le fait que tous les membres du Comité de Rivière ont à tout moment la possibilité de transmettre leurs propositions de projets au coordinateur, bien que la publication « Programme d'actions » constitue le fil conducteur pour les trois prochaines années.</p> <p>Il explique que le Comité de Rivière se réunira deux à trois fois par ans, dans le but de se concerter sur l'état d'avancement des projets en cours.</p> <p>Enfin, il fait remarquer que le Bureau du Comité de Rivière vient d'élaborer une convention entre le Parc Naturel et le Contrat de Rivière, qui définit les modalités de collaboration, de communication et d'échange entre le Parc naturel et le Comité de Rivière, ainsi que les tâches du coordinateur du projet PACTE Haute-Sûre et les responsabilités de chacun. Elle définit également une charte de communication concernant les publications et les documents diffusés dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Rivière (cf. Convention).</p>

CONCLUSIONS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nouveau membre : Administration des Ponts et Chaussées ✓ Nouveau membre en vue : Syndicat des Eaux de l'Our ✓ Convention entre le PNHS et le CRHS ✓ Possibilité pour les membres de proposer des projets

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposition de projets prioritaires issus du Programme d'actions ou de projets nouveaux. 	Tous les membres du Comité de Rivière	Aucun



[TEMPS IMPARTI]
60 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION

M. SCHMITZ Claude présente l'état d'avancement des projets en cours et explique que la liste de projets prioritaires définie au sein du Comité de Rivière sert de fil rouge (cf. présentation powerpoint et fiches projet).

M. KINTZELE Gilles détaille le projet de Journal du Contrat de Rivière. Comme la communication est d'une importance capitale pour le Contrat de Rivière, le Bureau propose d'intégrer le Journal du Contrat de Rivière au sein d'un journal régional, initié entre autres par LEADER.

Détails du journal régional :

- Nom : Synergie
- Nombre de pages : 24 – 32
- Coût d'une page : -+ 440 euros
- Région couverte : Communes du CRHS, du Contrat de rivière Attert et quelques communes adjacentes (Colmar-Berg, Mertzig,...)
- Nombre de publications par an : 4-5
- Contenu : Articles continues, sans interruption ; publicité sur les pages intercalées et ne dépassant pas 25% du contenu ; grande liberté de mise en page.
- Services : Rédaction des articles, mise en page, impression, distribution

Le journal LEADER serait abandonné le cas échéant, remplacé par le journal régional. Le journal du Parc Naturel quant à lui sera maintenu, pour des raisons d'identité.

M. KRAUS Georges détaille le projet TENQY. Le projet vise l'installation de distributeurs d'eau dans les écoles primaires de la région (Heiderscheid, Harlange, Koetschette). L'objectif du projet est de remettre l'eau potable au centre de la vie de tous les jours et de sensibiliser les enfants à l'eau, son importance pour la santé et son origine.

Faire du robinet quelque chose d'intéressant, d'utile et d'hygiénique, ce sont les raisons pour lesquelles il est prévu d'installer un distributeur. Le robinet, un lieu de rencontre, mais également un lieu d'information et de sensibilisation. Car le distributeur est combiné avec une plateforme multimédia connecté au réseau internet. Ainsi, toute une panoplie de possibilités s'ouvre aux gestionnaires des distributeurs : films, photos, textes, interactivité etc. Il est même envisageable d'utiliser cette plateforme dans le cadre d'activités intrascolaires (fête de l'école,...).

TENQY distribue donc de l'eau tout en sensibilisant l'élève. L'eau est remplie dans une bouteille, mis à disposition de l'élève. Mais pas nécessairement. Tout autre conteneur est envisageable. Le but ce n'est pas de forcer les élèves à prendre l'eau au distributeur et uniquement là. Le but c'est de proposer un outil en plus, afin de motiver les élèves à reboire plus d'eau potable du robinet et à se rendre compte de l'importance de l'eau dans notre vie.

Concernant le projet de Monitoring de la qualité de l'eau, M. ALBERS René demande s'il y a un moyen de profiter, voire d'intégrer les données des analyses de sols de l'ASTA. M. SCHMITZ Claude fait remarquer que les données sont probablement pas disponibles pour le grand public, mais considère également qu'il serait intéressant de comparer ces données aux analyses de l'eau.

M. ENGEL Fred se renseigne sur les chemins d'accès menant au bord du lac. Il pense qu'il serait judicieux de restaurer deux à trois chemins, non pas seulement pour faciliter l'accès des pêcheurs, mais également pour valoriser les abords du lac pour les touristes. Il fait remarquer également, qu'il est nécessaire de valoriser la région en matière de tourisme. M. KREMER Paul répond que des discussions ont été menées avec les pêcheurs ce concernant, mais qu'un consensus n'a pas pu être trouvé. M. SCHMITZ Claude précise que deux grands projets en matière de tourisme sont planifiés.

M. ENGEL Fred insiste sur la nécessité de réaliser des projets concrets, visibles sur le terrain. M. LENTZ Jean-Paul se renseigne sur l'engagement des pêcheurs au sein du Contrat de Rivière. M. SCHMITZ Claude explique que la Fédération des pêcheurs, ainsi que le club « Sportfischer Stauséi » ont signé le contrat de rivière et rencontrent le





programme d'actions de manière positive.

M. KINTZELE Gilles demande s'il y a un projet prévu en matière de pêche. M. SCHMITZ Claude explique qu'il a d'une part un projet qui vise l'amélioration de la libre circulation des poissons et d'autre part un projet qui vise la réalisation d'une carte de la pêche, renfermant tous les renseignements nécessaires (demande de permis, lieux de pêche, accès, règles de comportement, parcours, etc.).

M. KINTZELE Gilles propose d'aborder ce projet dans les mois à venir.

M. BORMANN Pierre se demande s'il est envisageable, dans le cadre du projet de construction du déversoir du barrage, d'installer une échelle à poissons. M. KREMER Paul fait remarquer qu'il faudrait déjà mettre en place un ascenseur, vue l'importance de la différence de hauteur. Les coûts de construction et d'entretien d'une telle installation seraient très élevés. Il précise que même sur le mur de Vianden, on hésite à installer une échelle à poissons, tandis que la hauteur du mur est moindre.

M. SCHMITZ Claude présente finalement tous les projets de la liste des projets prioritaires qui n'ont pas encore été lancés.

CONCLUSIONS

- L'état d'avancement des projets est satisfaisant
- Les remarques faites par les membres du Comité sur certains projets seront intégrées, dans la mesure du possible, dans la planification des projets concernés.
- La réalisation d'un projet dans le domaine de la pêche est suggéré.

MESURES A PRENDRE

- Lancement du projet N°61 « Valorisation des parcours de pêche » à mettre en œuvre.

PERSONNE RESPONSABLE

M. SCHMITZ Claude

DELAI A RESPECTER

Avril 2009



[TEMPS IMPARTI]
15 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
PROPOSITION DES PROJETS A REALISER

[PRESENTATEUR]
MEMBRES DU COMITE

DISCUSSION
<p>M. KLARES Erny présente un projet en matière de tourisme qui vise à valoriser le plan d'eau du lac de la Haute-Sûre.</p> <p>L'idée du projet est basé sur un projet réalisé en France « La mallette Ecopagayeur ».</p> <p>L'idée du projet est de reconduire les touristes et visiteurs à la nature, en utilisant le canoë et le kayak en tant qu'outil.</p> <p>Plusieurs constats ont été faits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les particuliers qui louent un kayak ne voient pas trop ce qu'il y a à faire sur le plan d'eau et ne profitent donc pas des points d'intérêts présents et accessibles. - Afin d'éviter des dégradations dans les zones sensibles du lac, il est nécessaire de diriger, de canaliser et d'informer les visiteurs. <p>Il est donc prévu de mettre en place une randonnée nautique sur le plan d'eau du lac, basée sur les piliers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tourisme - Aventure - Pédagogie et sensibilisation <p>Des balises indiqueront aux touristes les endroits intéressants, les endroits sensibles, les endroits où ils peuvent accoster, les endroits vers lesquels ils peuvent pagayer, etc. L'objectif n'étant pas seulement de diriger et de canaliser les touristes, mais également de valoriser le patrimoine naturel et les infrastructures touristiques. Ainsi, une randonnée nautique pourra aborder les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments géographiques - Les éléments géologiques - Les éléments topographiques - Le patrimoine naturel - Les infrastructures du barrage et annexes <p>La réalisation d'une mallette pédagogique est également envisageable, afin de donner aux particuliers et plus spécialement aux groupes, la possibilité de découvrir le lac à travers des jeux et des activités diverses (ex. : mesurer la profondeur du lac tout en apprenant le kayak,...).</p> <p>Le projet n'est pas exclusivement destiné aux groupes guidés, mais également aux particuliers.</p> <p>Ce projet pourra être très bénéfique pour le tourisme de la région. En même temps, il semble clair, que le projet décrit ci-dessus s'oriente vers un tourisme de qualité et non de quantité, en accord avec l'objectif du Parc Naturel et du Contrat de Rivière qui est de valoriser un tourisme en respect avec la nature.</p> <p>Le projet vise l'information des touristes et favorise un comportement écologique.</p> <p>Mme GAASCH Gaby se renseigne sur le nombre de personnes ayant loué un kayak l'an dernier. D'après M. KLARES Erny, près de 200 personnes auraient pagayées sur le plan d'eau l'an dernier.</p>

CONCLUSIONS
<p>✓ Le comité signale son assentiment envers ce projet, tout en rappelant que le lac de la Haute-Sûre est avant tout un réservoir d'eau potable et qu'il est nécessaire de le rappeler à toute occasion.</p>

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
<ul style="list-style-type: none"> - Lancement du projet « Ecopagayeur » dans le cadre de l'action 23 ou 65. 	M. SCHMITZ Claude	Début 2009





Rubriques à l'ordre du jour

[TEMPS IMPARTI]
15 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
ETUDE « RESERVOIR RISK »

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION
<p>Les représentants du CRP Henri Tudor étant empêchés, M. SCHMITZ Claude présente les étapes suivantes du projet « Reservoir Risk » (cf. Fiche résumé CRP Henri Tudor).</p> <p>Le projet Reservoir Risk vise l'identification des risques de pollution dans le bassin transfrontalier de la Haute-Sûre. La présentation du projet a été faite lors du dernier Comité de Rivière. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés auprès de la personne responsable du projet.</p> <p>L'étude prévoit donc également la participation des acteurs locaux dans le processus d'identification des facteurs à risque. Pour cette raison, le CRP Henri Tudor, responsable de l'étude, prévoit d'organiser un groupe de travail, dans le quel tous les partenaires du Comité de Rivière et tous acteurs en matière de protection des ressources en eau pourront discuter sur les risques potentiels existants.</p> <p>Ce groupe de travail est prévu pour début janvier. D'ici là, un questionnaire est distribué aux membres du Comité.</p>

CONCLUSIONS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prochaines étapes dans le projet « Reservoir Risk » : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Questionnaire ✓ Groupe de travail
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le groupe de travail aura lieu le 7 janvier 2009 à 20h au sein de la Maison du Parc.

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Remplir le questionnaire et renvoyer au CRP Henri Tudor. Personnes de contact : Mme Viola HUCK Email : viola.huck@tudor.lu Tél. : +352 42 59 91 619 ²	Tous les membres du Comité de Rivière	7 janvier 2009

Clôture de la réunion

DATE PROCHAINE REUNION	Aucune
COMPTE RENDU	M. SCHMITZ Claude
DATE LIMITE POUR CORRECTIONS	Endéans les deux semaines après réception du compte rendu